



Chères Labégeoises, Chers Labégeois,

Voilà une semaine que le déconfinement a commencé, un retour à une normalité encadré par les gestes barrières, la distanciation et les règles sanitaires. S'il m'est plus agréable de dénombrer les semaines présentes que celles passées en étant confinés, je veux vous rappeler la nécessité de continuer à respecter ces mesures de sécurité.

Je tire toute satisfaction de l'adaptation des habitants et des services à la situation, et j'espère que les nouvelles habitudes prises en matière de déplacement mesuré, d'activité sportive ou de consommation locale vont perdurer et contribuer à faire évoluer nos pratiques.

Je souhaite aussi que les liens tissés avec vos voisins, l'entraide qui s'est développée entre habitants se pérennise. A ce sujet, les initiatives de relais numérique comme le groupe Les Labégeois Solidaires ou le groupe de l'ALAE Maternelle sur Facebook restent en ligne et nous espérons qu'ils continueront à vivre et à se développer.

Cette crise a mis en lumière l'importance du numérique dans la lutte contre l'isolement, tout comme la nécessité de garder le contact avec ceux qui n'ont pas accès à ces nouveaux outils. Des réflexions sont menées par les élus pour apporter des solutions : ce qui avait été identifié comme primordial est devenu une évidence pendant cette crise.

Le déploiement de la fibre opéré par le Département est déjà une partie de la réponse : la seconde phase de raccordement du village est prévue avant la fin de l'année.

Les mesures de distanciation sociale et les gestes barrières sont d'autant plus essentiels que nous élargissons notre périmètre de déplacement. Les parcs et jardins ainsi que les sentiers balisés sont à nouveau ouverts au public ; espérons que le retour du temps estival permette aux Labégeois d'en profiter ! Les équipes en charge des espaces verts sont à pied d'œuvre pour les entretenir et en faciliter l'accès, afin que chacun puisse profiter pleinement des espaces naturels de notre commune.

En revanche, les aires de jeux pour enfants et le terrain de foot Hatrick sont fermés par arrêté municipal et ce jusqu'à nouvel ordre. La réouverture des installations sportives sera envisagée de manière progressive et sera fonction de l'évolution des circonstances sanitaires et du respect observé des gestes barrières dans les espaces ouverts au public.

Je vous rappelle à cet effet l'interdiction des groupements de plus de 10 personnes dans la sphère publique : cette mesure est essentielle pour enrayer la propagation du virus, et en tant que Maire, je me dois de le souligner à nouveau.

Je vous informe de la reprise progressive du service de transport solidaire, qui sera opéré dans un premier temps par des agents municipaux pour des situations spécifiques : pour toute demande, vous pouvez contacter le CCAS.

La Médiathèque enclenche la 2ème phase de sa reprise : à compter du **mercredi 20 mai**, les emprunts se feront sous forme de drive aux horaires suivants : les **mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h ; le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h**.



Avant toute commande, merci de vérifier sur le site [www.mediatheque-labege.fr](http://www.mediatheque-labege.fr) la disponibilité des ouvrages ou documents souhaités.

Les commandes se font de préférence par email : [mediatheque.labege@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.labege@wanadoo.fr) ; à défaut par téléphone au **05 62 88 35 27** ou en déposant votre liste dans la boîte aux lettres à l'arrière de la médiathèque. Pour plus d'information, consultez notre site internet.

La lecture s'est révélée être pour beaucoup un moment d'évasion pendant cette période de confinement : si beaucoup d'entre nous apprécierons la réouverture du service de proximité, sachez que les ressources numériques restent accessibles en ligne.

Au sein de la commune, les différents services municipaux reprennent peu à peu leur activité. Les écoles ont rouvert leurs portes et accueilleront les autres classes de maternelle et d'élémentaire à compter du 25 mai. Les repas se feront dans les classes au moins jusqu'à cette date. Je tiens à remercier les différents acteurs, enseignantes et animateurs, qui ont rendu cette réouverture possible dans des délais contraints.

Pour les plus grands, sachez que nous travaillons au maintien des chantiers jeunes durant l'été ; nous vous apporterons plus de précisions prochainement.

En conformité avec les décisions gouvernementales, le conseil d'installation du conseil municipal élu en mars 2020 se tiendra le **mardi 26 mai à 20h**. Pour permettre une séance publique tout en évitant les regroupements de personnes, le conseil sera diffusé en direct sur notre site internet [www.labege.fr](http://www.labege.fr). J'espère que vous serez nombreux à suivre cette retransmission.

La tenue de ce premier conseil municipal préfigure le début officiel de ce nouveau mandat. Les décisions qui seront prises (élection du maire, nomination des adjoints) de même que celles mises à l'ordre du jour du conseil municipal du 30 juin (vote du budget) seront développées dans une publication spéciale.

En attendant, je vous souhaite une bonne reprise de vos activités et vous souhaite une excellente semaine.

Laurent Chérubin